
SAINT-MANDÉ MAG

N°263 Janvier 2022 saintmande.fr



À la Une
ET SI ON (RE) DÉCOUVRAIT SAINT-MANDÉ AUTREMENT...

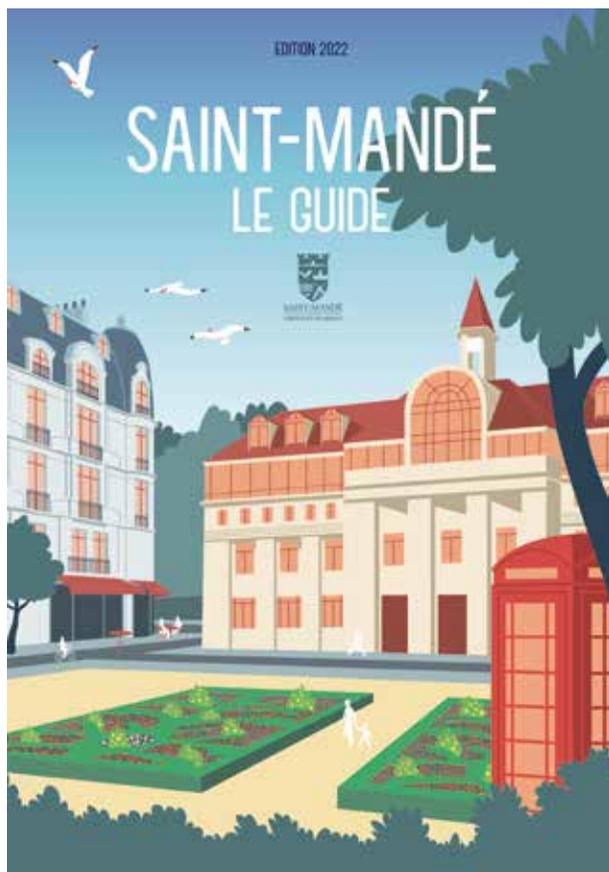
Focus
PROJETS 2022 : ENTRETIEN AVEC MONSIEUR LE MAIRE, JULIEN WEIL



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.7

À LA UNE
Et si on
(re) découvrait
Saint-Mandé
autrement...



P.11



À LA UNE
Stationnement payant
pour les 2 et 3 roues



SAINT-MANDÉ MAG N°263 / JANVIER 2022 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Maxence Vandier / Mathieu Génon / Adobe Stock **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.08 À LA UNE

Bienvenue aux nouveaux jeunes élus

P.12 FOCUS

Entretien avec Julien Weil

P.16 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Le Trouville / Concours de maisons et balcons illuminés

P.19 CADRE DE VIE

Les travaux du quartier nord

P.20 CULTURE ET VOUS

Sonia Medina productrice de la série *40 degrés à sec* / *Saint-MandéScope* / Coup de projecteur sur Barthélémy Fortier / Histoire : le Grand Rocher du Parc zoologique de Paris

P.25 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.26 RENCONTRE

Tidiane Diakitè – Cécité, foot et vie de papa

P.27 À TOUT ÂGE

Merci aux bénévoles du centre de vaccination / Les bienfaits du chocolat / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Visite du labo de langues avec Rachel Faraday

P.30 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Foot / Hanball / Téléthon

P.33 LIBRE EXPRESSION

Les tribunes des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Prochain Conseil municipal / Pharmacies de garde / Commémoration / Calendrier des pompiers / Réunion sur les modes de garde / Le recensement / Recyclage des sapins de Noël

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

*“Je vous souhaite
à toutes et tous
une très belle
année 2022 !
Qu'elle soit placée
sous le signe
du renouveau,
de la solidarité,
et de l'espoir. ”*



Julien Weil entouré de l'équipe municipale et des Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes pour le lancement de la patinoire en décembre dernier.

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Permettez-moi de vous adresser, au nom du Conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022. Une année que je souhaite emplie d'enthousiasme et d'espoir pour l'avenir. Je tenais à vous redire personnellement la joie de voir notre ville si belle et animée durant le mois de décembre, de vous retrouver avec vos familles dans nos rues illuminées et de partager avec vous les nouvelles animations proposées cette année.

Ces quelques mots sont également l'occasion pour moi de remercier chacun des élus de l'équipe municipale ainsi que l'administration communale pour leur investissement, leur travail et leur mobilisation à votre service.

Aujourd'hui, malgré des conditions sanitaires encore instables, nous sommes pleinement mobilisés pour maintenir le cap et pour 2022, les chantiers ne manqueront pas : la poursuite de la rénovation du quartier nord, le projet de modernisation de la Médiathèque, l'inauguration du nouveau pôle musical, la réalisation de cours "oasis" au sein de l'école Paul Bert et le réaménagement de la place attenante, la concertation pour la création d'un "Coeur de ville" au centre de l'avenue de Gaulle. Autant de projets que je vous invite à découvrir au fil de votre lecture. 2022 devra également être, pour nous, l'année de la solidarité ! Solidarité avec nos commerçants, artisans, et entreprises. Solidarité aussi avec les plus fragiles, avec nos aînés et avec nos jeunes.

Sachez qu'à vos côtés, tout au long de ce mandat, les élus auront à cœur de permettre à chacun et chacune d'entre vous de trouver sa place à Saint-Mandé et de s'épanouir dans un cadre de vie privilégié.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2022 ! Qu'elle soit placée sous le signe du renouveau, de la solidarité, et de l'espoir ; mais surtout du lien retrouvé entre tous. 2022 sera une année de défis et de projets.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil".



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Un hiver enchanté : des festivités inédites

Dans un contexte sanitaire difficile pour tous, la Ville a fait un effort particulier : des festivités XXL qui ont ravi petits et grands. Patinoire, spectacles, animations, ferme vivante, Marché de Noël, illuminations et... pour la première fois, une Grande Parade féérique avec une dizaine de chars insolites et colorés, ont fait de la fin 2021 un moment de joie, de convivialité et d'émerveillement pour tous.







SENIORS

Des colis pour nos aînés

Comme chaque année, des colis de Noël ont été remis aux aînés par le CCAS. Le Maire a remercié chaleureusement les membres du Conseil d'administration et les agents du service seniors.



COMMÉMORATION

Devoir de mémoire

Le 5 décembre, la Municipalité a rendu hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



CONCERT DE NOËL

Émotions baroques

Le 12 décembre, le Chœur Phronesis et l'orchestre Coruscant donnaient un concert grandiose en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé. Un très grand moment de musique classique.

ET SI ON (RE) DÉCOUVRAIT SAINT-MANDÉ AUTREMENT...

Écrit par une saint-mandéenne, Anne-Caroline Dumas, le nouveau guide de la Ville est une invitation au voyage pour (re) découvrir Saint-Mandé, ses commerces, son patrimoine... Le dépaysement est parfois au bout de la rue !

Ce nouveau guide de la ville se présente comme un guide touristique... Carte d'identité de la commune, carnet d'adresses, infos pratiques, histoire, répertoire de l'ensemble des commerçants, balades... Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville courant janvier, et disponible en téléchargement sur saintmande.fr

INFOS ESSENTIELLES : Urgences, sécurité, collecte des déchets, Saint-Mandé en chiffres... Retrouvez toutes les infos pratiques de proximité.

1 000 ANS D'HISTOIRE : Saint Maudez, Adèle Hugo, Alexandra David-Néel, Charles Nungesser, Robert Lamoureux, Juliette Benzoni, Jean-Paul Goude, Claudette Colbert... tous ont un lien avec Saint-Mandé !

ANECDOTES : Fraîches et croustillantes à souhait, découvrez les miscellanées saint-mandéennes : de petites infos, des brèves, des anecdotes à déguster sans modération.

LES COMMERCES HISTORIQUES : Nombre d'enseignes affichent 30, 50, 70 voire 100 ans au compteur. Retour en arrière sur quelques-unes de ces institutions gravées dans le paysage saint-mandéen.

LES BONNES ADRESSES : L'ensemble des commerces saint-mandéens est répertorié. Tous portent un numéro permettant de les repérer facilement sur les plans de la ville qui clôturent le guide.

EXPLORER SAINT-MANDÉ : Bâtiments remarquables, patrimoine vert, entreprises renommées, équipements municipaux... font la fierté de notre commune. Soyez-en les ambassadeurs !

BOIS DE VINCENNES : Avec ses 995 hectares, il est le plus vaste poumon vert de la capitale et borde Saint-Mandé. Lieu de promenade, de détente, il se découvre en toutes saisons.





FÉLICITATIONS AUX 34 JEUNES ÉLUS !
Soirée d'investiture le 16 décembre dernier à l'Hôtel de Ville.

CITOYENNETÉ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX JEUNES ÉLUS

Cette année, une nouvelle formule du Conseil Municipal pour les plus jeunes est mise en place avec un Conseil Municipal des Enfants (CME) et un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
L'élection a eu lieu le 9 décembre dernier.

La Ville a choisi de scinder le Conseil Municipal Jeunes en deux instances :

• **Un Conseil Municipal des Enfants (CME)**

composé d'élèves de CM1 et CM2 des écoles de la ville avec 24 sièges (12 filles et 12 garçons élus parmi les 53 candidatures).

• **Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** composé d'élèves de 6^e et 5^e des écoles de la Ville avec 10 sièges (5 filles et 5 garçons élus parmi les 14 candidatures).

LES ENGAGEMENTS DES JEUNES ÉLUS(ES)

Durant ce mandat de deux ans, les jeunes élus(es) se sont engagés à :

- Être porte-parole de la jeunesse au sein de la commune
- Dialoguer avec les élus et apporter un regard nouveau sur les projets de la municipalité, prendre part à l'animation et à la vie de la ville
- Exprimer et confronter leurs idées lors des commissions et convaincre leurs collègues conseillers, tout en respectant et en étant attentif à la parole des autres
- Élaborer des projets pour les jeunes Saint-Mandéens et pour la collectivité dans son ensemble
- Travailler en équipe dans l'intérêt général et se mobiliser pour améliorer le quotidien de chacun
- Participer aux commémorations et événements organisés par la Ville.

LE CHOIX D'UNE COMMISSION

Les nouveaux jeunes élus(es) s'élanceront ce mois-ci dans leur aventure citoyenne et civique en choisissant leur commission.

Pour le Conseil Municipal des Enfants : Loisirs et Sports - Culture et Événementiel - Environnement et Patrimoine.

Pour le Conseil Municipal des Jeunes : Santé et Prévention - Solidarité et Jumelage.

Chaque commission se réunira une fois par mois en période scolaire de 18h à 19h.



Les élections du CME et du CMJ ont eu lieu, avec succès, le 9 décembre dernier, dans chaque école élémentaire et collège privé et public de Saint-Mandé.

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



NOUVEAU : LE STATIONNEMENT DEVIENT PAYANT POUR LES 2 ET 3 ROUES MOTORISÉS

Après Vincennes et Charenton-le-Pont, la Ville de Saint-Mandé rend le stationnement des motos et scooters payant au 1^{er} janvier 2022.

OPTIMISER ET SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC

Afin d'éradiquer le stationnement parfois anarchique des motos et scooters, d'en finir avec les engins "ventouses" et de reporter vers les parkings ceux qui sont peu utilisés, la Ville a choisi de mettre en place un stationnement payant pour les 2 et 3 roues motorisés.

Cela permettra de **favoriser la rotation sur l'espace public** et de mieux repérer les véhicules abandonnés.

Il est attendu, de la fin de la gratuité, une réduction du nombre de véhicules 2 et 3 roues en circulation.

Enfin, de manière très pragmatique, l'idée est les traiter comme des voitures car il n'y a pas de raison que leur stationnement soit gratuit alors que les automobilistes payent.

Notons toutefois que cette mise en œuvre de la tarification s'accompagne de la création d'emplacements réservés.

QUELS TARIFS ?

La tarification s'applique sur l'ensemble du domaine public affecté au stationnement du lundi au samedi de 9h à 19h. Elle est calquée sur le modèle du stationnement pour les voitures avec des tarifs minorés.

Le régime de stationnement résidentiel (réservé aux Saint-Mandéens)

Le paiement s'effectue à l'horodateur ou via l'application mobile PayByPhone qui est directement corrélée à la plaque d'immatriculation (aucune carte bancaire ni ticket n'est nécessaire).

Exemples de tarifs : Journée : 0,80€ - Hebdomadaire : 3€ - Mensuel : 11€ - Trimestriel : 25€ - Annuel : 75€.

Le régime de stationnement professionnel

La redevance de stationnement pour les professionnels justifiant d'une domiciliation de la société à Saint-Mandé est équivalente au tarif

résidentiel. Cela vaut aussi pour les professionnels de santé installés à Saint-Mandé.

Le stationnement visiteur

De manière générale, il faut compter un euro de l'heure sachant que les 30 premières minutes sont gratuites, un peu plus à partir de la 9^e heure (10€). Un Forfait de Post Stationnement (FPS) de 12€ sera appliqué en cas de défaut de paiement (paiement par Internet <https://paiement.usager.tefps.fr> ; par application mobile (PaybyPhone ou Flowbird), à la Police municipale ou directement à l'horodateur.

Découvrez toutes les solutions de stationnement pour les résidents, professionnels et non-résidents sur <https://voirie.q-park.fr/saint-mande/login>

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS AU BUREAU D'ACCUEIL DU PARKING CHARLES DIGEON, LE MARDI, ET DU JEUDI AU SAMEDI DE 8H À 15H. TÉL. 01 58 64 34 60



POINT D'ÉTAPE

RENCONTRE AVEC LE MAIRE, JULIEN WEIL

Privé de la traditionnelle cérémonie des vœux aux Saint-Mandéens, du fait du contexte sanitaire, Julien Weil fait le point sur les actions réalisées par l'équipe municipale et les projets en cours et à venir. Interview.

Tout d'abord Monsieur le Maire, où en est-on à Saint-Mandé dans la gestion de la crise sanitaire ?

La Ville de Saint-Mandé a été exemplaire depuis le début de la pandémie en déployant des moyens forts pour aider à la lutte contre le Covid. Un centre de dépistage dans un premier temps, puis un centre de vaccination qui, depuis le mois de janvier 2021, a contribué à vacciner plus de 200 000 personnes, faisant de Saint-Mandé une des communes de France avec la meilleure couverture vaccinale. Nous poursuivons nos efforts, incitons au respect des gestes barrières, poursuivons notre campagne vaccinale et appliquons le principe de prudence autant que nécessaire.

Qu'en est-il de la gestion financière et de l'optimisation des politiques publiques ?

Nous avons fait le choix de garantir une gestion rigoureuse de façon à maintenir une robustesse élevée de notre situation financière, nous permettant d'affronter les aléas liés à la conjoncture, à l'instar de la crise actuelle. Le tout, sans augmenter les taux d'imposition, qui restent parmi les plus faibles du

Val-de-Marne. Ce choix permet de financer l'ambitieuse politique d'investissements que nous mettons en œuvre pour réformer Saint-Mandé, tout en assurant un service public d'excellence. J'en profite d'ailleurs pour remercier l'administration communale, et en particulier les agents communaux qui oeuvrent au quotidien car ils en sont les artisans.

Sujets importants pour tous les Saint-Mandéens : la sécurité et la propreté...

Ces priorités de la mandature sont une boussole pour une ville comme la nôtre. Dès les premiers mois de mon mandat, j'ai souhaité créer une brigade verte pour lutter contre les incivilités, j'ai sollicité une entreprise privée pour renforcer les effectifs de nettoyage, j'ai réformé la collecte notamment celle des encombrants, et j'ai augmenté le montant des amendes afin de lutter contre les déjections canines, les dépôts sauvages et, plus généralement, les incivilités.

En ce qui concerne la sécurité, je sais qu'elle est un marqueur fort pour beaucoup de nos concitoyens, face à une augmentation de la délinquance et à l'attractivité que peut représenter une ville comme Saint-Mandé pour les cambrioleurs ou autres agresseurs. Nous avons

donc fait le choix de renforcer notre sécurité, malgré des difficultés structurelles fortes liées au manque de personnel et à la forte concurrence entre les villes en ce domaine. Nous avons recruté une nouvelle directrice de la Police municipale, nous engageons une politique de recrutement très active afin de retrouver nos effectifs d'avant, voire de les amplifier. Nous poursuivons le déploiement des caméras de vidéo protection à raison de trois par an, et nous travaillons en étroite collaboration avec la Police nationale.

Quel est votre premier bilan en matière d'écologie et de développement durable ?

La transition écologique fait partie de l'ensemble de nos politiques publiques. Elle est devenue intrinsèque à notre gestion quotidienne – j'en veux pour preuve l'ambitieux programme d'investissements en faveur de la rénovation thermique, des économies d'énergie et de travaux sur nos bâtiments. Depuis le début de ce mandat, nous avons installé des capteurs CO2 dans les écoles, engagé l'important projet de "cours Oasis" à l'école Paul-Bert, végétalisé plusieurs rues et engagé des travaux d'ampleur pour rendre notre ville plus verdoyante, même si le Bois de Vincennes nous offre déjà beaucoup d'atouts.

Parce que l'alimentation est aussi essentielle pour nos enfants, nous avons fait le choix ambitieux, dans le cadre du renouvellement de notre prestataire de porter d'ici quatre ans, à 80% de bio labélisés dans les cantines de nos écoles.

Une nouvelle offre d'animations a été proposée aux Saint-Mandéens. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Plus encore dans cette période, il était important pour nous d'offrir aux Saint-Mandéens de nouvelles animations, comme nous l'avons fait depuis l'été dernier avec la Fête de la musique, Saint-Mandé fête l'été puis, en fin d'année avec de nouvelles illuminations de Noël, des animations pour les enfants, la patinoire et, enfin, la Grande Parade de Noël qui a rassemblé des milliers de Saint-Mandé. Quelle joie de voir notre ville aussi belle et animée !

Quelles sont les actions mises en place pour soutenir et redynamiser le commerce saint-mandéen ?

Notre action est axée prioritairement sur la redynamisation du commerce local. À ce titre, nous avons recruté un manager de centre-ville, nous créons de nouvelles animations pour favoriser le commerce, nous poursuivons les travaux de réaménagement de la ville pour aider le commerce et, enfin, nous engageons une action forte pour faire venir de l'économie à Saint-Mandé et déployer de nouvelles enseignes. Je sais que c'est une attente très forte des habitants et je m'y emploie, avec mon équipe, au quotidien. Je rappelle aussi que malgré sa taille, notre ville propose plusieurs fois par semaine des marchés aux comestibles de grande qualité, avec un choix très varié et une qualité indéniable.

Saint-Mandé jouit d'une situation que l'on nous envie... Que faites-vous pour préserver ce cadre de vie auquel les Saint-Mandéens sont attachés ?

Saint-Mandé est une ville au charme et à la qualité de vie exceptionnels. C'est un petit écrin au double voisinage du Bois de Vincennes et de la capitale. Ces atouts, je souhaite les protéger et en faire la clé de voûte de nos politiques publiques. Nos projets respectent systématiquement cette ambition du respect du cadre de vie et du caractère si particulier de notre ville, à la fois résidentielle et dynamique. C'est pourquoi j'oppose une lutte forte face à la densification foncière, je me bats pour ne pas laisser détruire nos pavillons qui font la beauté de Saint-Mandé, et lorsque nous construisons, nous le faisons dans le strict respect de notre cadre de vie.

Quelle est la politique menée en faveur de la famille ?

Saint-Mandé est aujourd'hui une ville familiale, en atteste l'arrivée de jeunes couples qui viennent fonder leur foyer dans une ville protégée, proche du Bois et accessible aux transports. Nous avons anticipé cette évolution, c'est pourquoi nous amplifions notre politique familiale : animations nouvelles, place de l'enfant en ville, qualité d'accueil dans nos écoles,

activités périscolaires, soutien aux associations, etc. L'un des projets forts de ce début de mandature est l'ouverture en septembre 2022 d'une nouvelle crèche de 30 berceaux avenue Pasteur. Nous continuerons également à soutenir les familles en recherche de modes de garde pour leurs enfants grâce à de nouvelles actions, notamment des campagnes d'information et des plateformes dédiées.

La jeunesse sera également privilégiée dans nos politiques publiques. J'ai souhaité, avec mon équipe, que nous créions le poste de "coordinateur jeunesse" afin de piloter et de mettre en œuvre une vraie politique en faveur de nos jeunes Saint-Mandéens. Ce poste est pourvu depuis quelques semaines maintenant et je vous en dirai bientôt davantage sur les actions concrètement menées.

Je n'oublie pas non plus nos seniors. Accompagnement, soutien, loisirs, santé... font aussi partie de mes priorités et j'espère pouvoir très vite leur proposer à nouveau de belles animations et sorties.

La culture et le sport font partie de l'ADN de Saint-Mandé... La programmation culturelle et le soutien aux associations sportives en témoignent...

On dit qu'en période de crise, la culture n'est pas moins nécessaire mais devient encore plus indispensable. C'est bien le sens de notre saison culturelle, qui a pu, malgré la crise, trouver un public nombreux et divers grâce à l'atout nouveau que représente Cresco et sa salle de spectacle. Retour du Festival Classic Jazz, séances de cinéma, spectacles jeune public, expositions et animations nouvelles, programmation riche en théâtre, musique, danse...

Par ailleurs, nous aurons la chance d'ouvrir en octobre prochain, un nouveau pôle musical en face de l'école Paul Bert, en plus du Conservatoire. Il viendra compléter l'offre d'enseignement culturel grâce à un bâtiment moderne, technique et ambitieux, afin d'achever le beau projet d'établissement engagé par les équipes de la direction culturelle et du Conservatoire.

En ce qui concerne le sport, je dois avouer que l'ensemble des acteurs du monde sportif, comme culturel d'ailleurs, ont énormément souffert de la

pandémie. Pourtant, ils sont si indispensables. C'est pourquoi, nous avons fait le choix de les soutenir et d'être à leurs côtés à chaque instant. Dans quelques semaines, nous tiendrons un nouvel engagement de campagne en ouvrant officiellement le nouveau mur d'escalade au gymnase Roger Vergne, qui permettra aux écoles et aux associations de créer une nouvelle activité d'escalade à Saint-Mandé.

Quels sont les grands projets à venir ?

Parce que nous avons encore beaucoup à faire pour hisser Saint-Mandé, encore plus haut, à la hauteur que nos habitants attendent, nous engagerons des projets significatifs dans les prochaines semaines, à l'instar de la rénovation complète du quartier nord, qui a commencé l'été dernier par le réaménagement de l'avenue Quihou. Nous déclinons ainsi ces travaux dans chacune des rues depuis la rue de Lagny jusqu'à l'avenue Gallieni et la Place du Général Leclerc. Nous allons également engager une grande concertation sur la création d'un vrai centre-ville, en plein cœur de l'avenue du Général de Gaulle. Je sais les attentes fortes de nos habitants à ce sujet. Nous allons également poursuivre la rénovation de nos rues, plus verdoyantes, plus belles et plus accessibles pour tous. Sur le plan culturel, nous sommes actuellement en train de finaliser une étude qui nous permettra d'ici trois ans d'inaugurer une nouvelle médiathèque, moderne, conviviale et innovante, qui verra sa superficie presque doubler grâce aux travaux d'ampleur qui seront menés sur le site actuel. Enfin, dès la rentrée prochaine, nous offrirons aux élèves de l'école Paul-Bert ainsi qu'aux riverains, une place entièrement rénovée, arborée et réaménagée en même temps que la création de la cour Oasis et l'arrivée du nouvel équipement public que j'évoquais plus haut.

D'ici cinq ans, je prends l'engagement que notre ville aura poursuivi sa mue, tout en conservant ses atouts maîtres. Nous ferons de Saint-Mandé une ville à vivre, ouverte, élégante et moderne.

Un vœu pour 2022 ?

Pour chacune et chacun d'entre vous, je forme un vœu, celui de toujours mieux vivre à Saint-Mandé, fidèles à notre devise "Cresco et Floresco".

CONCOURS MAISONS ET BALCONS ILLUMINÉS

Pour prolonger la magie de notre hiver enchanté à Saint-Mandé, il vous reste encore quelques jours pour envoyer la photo ou la vidéo de votre façade ou de votre balcon paré de lumière !

Extrait du règlement

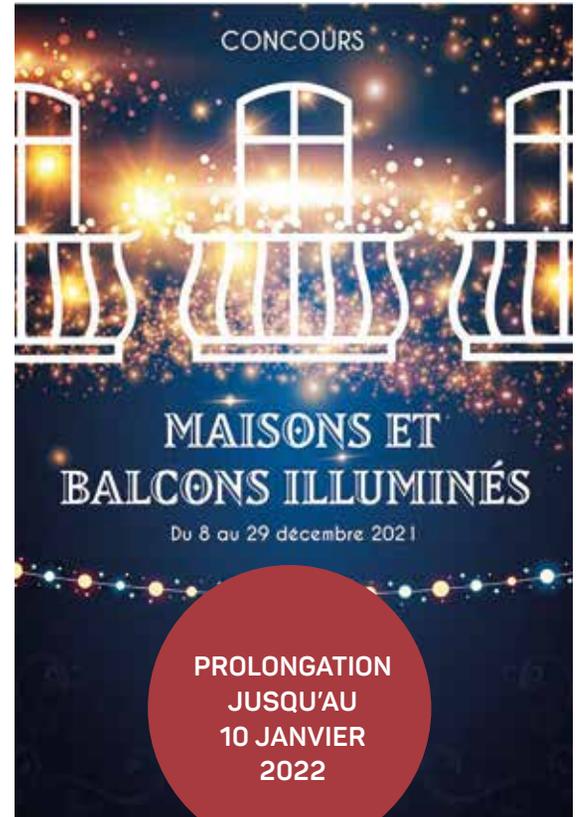
L'envoi des photos/vidéos accompagné du bulletin de jeu est à effectuer par mail : rp@mairie-saint-mande.fr jusqu'au 10 janvier 2022. Le bulletin de jeu est à télécharger sur le site de la Ville www.saintmande.fr

La condition est que les décorations soient visibles depuis la voie publique entre 17h30 et 21h30.

Les critères retenus sont : le choix des matériaux et éclairages (leds, solaires) respectueux de l'environnement / l'originalité / l'esthétisme et l'harmonie de la décoration.

À **gagner** : des places pour deux personnes pour un spectacle au choix à Cresco.

RÈGLEMENT COMPLET SUR WWW.SAINTMANDE.FR



LA LETTRE DU NOTAIRE



Votre notaire a les solutions pour vous aider à réaliser ces opérations dans les meilleures conditions. Venez le rencontrer !

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@paris.notaires.fr

CRYPTOMONNAIES : QUELS SONT LES ENJEUX PATRIMONIAUX ?

Comment faire face aux nouvelles problématiques juridiques et pratiques auxquelles vous pourriez être confrontés, en raison de l'existence d'actifs numériques de plus en plus présents, et qui pourraient bien rejoindre votre patrimoine si vous en décidez ainsi ?

La crise sanitaire a accéléré le virage numérique, notamment dans le notariat, en généralisant la possibilité d'établir un acte notarié sur support électronique lorsqu'une ou toutes les parties ou toute autre personne concourant à l'acte ne sont ni présentes ni représentées. Il est désormais très fréquent de procéder à la signature d'acte de vente à distance, en version numériques.

Il n'est actuellement pas encore possible de régler directement une vente en bitcoins ou autre cryptomonnaie, tout simplement parce que ces actifs numériques n'ont pas la valeur de monnaie, et ne sont pas encore reconnus comme tel.

Les notaires réfléchissent déjà à des solutions afin d'utiliser ce moyen de paiement, par la voie de l'échange ou de la dation, qui sont déjà des moyens de paiement reconnus.

Ce nouvel actif qu'est le Bitcoin peut en revanche déjà faire l'objet de donations de votre vivant, ou bien être transmis par voie successorale. Le Bitcoin n'est pas un actif interdit, ni contraire à l'ordre public.

Il n'y a pas encore de fichier national des comptes en cryptomonnaies, comme cela peut exister avec les comptes bancaires. Il est donc important que chaque détenteur de cryptomonnaies dresse avec vigilance la liste de ses avoirs, de ses comptes et portefeuilles numériques sur lesquels ceux-ci se trouvent, et de bien protéger les codes permettant d'y avoir accès.

S'agissant de ces avoirs numériques, la clé d'accès est essentielle puisque c'est l'unique voie permettant d'y accéder. En effet, sans cette clé d'accès, le risque pour les héritiers de ne pas pouvoir récupérer de tels avoirs numériques en cas de disparition brutale de leur propriétaire est immense.

En cas de transmission patrimoniale réalisée, il sera tenu compte de la valeur des cryptomonnaies suivant leur cours au jour de la donation, ou bien du décès, comme cela s'effectue déjà pour des comptes détenus en devises étrangères et pour les portefeuilles de valeurs mobilières.

La valeur des cryptomonnaies données sera donc déterminée en fonction de l'offre et de la demande à un instant précis ; même si la valorisation est par nature très volatile.

D'un point de vue pratique, il faudra bien veiller au préalable à ce que les donataires recevant les cryptomonnaies transmises aient bien pris soin d'ouvrir au préalable un portefeuille à leur nom, sur une plateforme dédiée.

Fiscalement, les droits de mutations à titre gratuit seront applicables et calculés de la même manière que pour une donation classique, selon les abattements et le taux d'imposition qui correspondent au degré de parenté existant entre le donataire et le donateur.

L'abattement spécifique de 31.865 € ne sera toutefois pas applicable puisque le Bitcoin et autres cryptomonnaies ne sont pas assimilées à des sommes d'argent.

Bonne année à tous !



RÉOUVERTURE DU TROUVILLE

Escale sur les côtes normandes, le temps d'un bon repas au Trouville qui a (enfin) rouvert ses portes, pour le plus grand bonheur des amateurs de fruits de mer. Rencontre avec Eric Teilhol, le propriétaire des lieux.

Ouvert en octobre 2020, le Trouville refermait ses portes un mois plus tard, suite à un incendie qui faisait chavirer le navire et réduisait en cendres la rénovation qui avait été effectuée avant son ouverture. Celui-ci se retrouvait alors privé de la vente à emporter mise en place pour sursoir aux effets collatéraux de la pandémie de Covid-19. « Ça a été un gros coup dur, et ça reste difficile aujourd'hui parce que l'aspect financier n'est pas encore réglé mais ce qui est positif c'est qu'enfin, le restaurant soit ouvert et que les clients reviennent » explique Eric Teilhol.

Si le restaurant a été refait à l'identique, il y a toutefois des nouveautés : une grande table pouvant accueillir 14 personnes où l'on dîne comme à la maison ou encore ces cinq petites tentes individuelles sur le principe des cabines de bord de plage...

UN MOT DE L'ÉQUIPAGE

À la barre, Eric Teilhol, le propriétaire et sur place une brigade de six cuisiniers autour du Chef. Là aussi, la difficulté a été de retrouver du personnel... « C'est un secteur d'activités qui a subi de plein fouet la pandémie, ensuite l'établissement est resté fermé pour cause de travaux... Certaines personnes qui faisaient partie de l'équipe au début ont choisi de changer de vie » relate Eric qui se félicite toutefois d'avoir à présent des effectifs au complet.

POISSONNERIE ET RESTAURANT

« La spécificité de l'établissement, c'est de faire restaurant et poissonnerie avec un bar à huîtres. C'est unique à Saint-Mandé » ajoute Éric.

La carte est la même avec des formules à prix doux comme par exemple le plateau de 24 huîtres, accompagné d'un verre de Chardonnay ou d'un café pour 20,50 € et le traditionnel moules/frites à 9 €. Au bar à huître, le moussaillon Khalil (écailler) reçoit chaque matin les arrivages de crabes, tourteaux, étrilles, coquillages, amandes, palourdes, moules d'Espagne, homards, langoustes... le choix est impressionnant, sans compter la remarquable collection d'huîtres : Gillardeau, Fine de claire, Bretonne, Normande, Marennes-Oléron, Utah Beach...

Alors, si en ce début d'année, vous avez besoin d'un grand bol d'air iodé, poussez la porte du Trouville. Vous pouvez aussi passer commande pour inviter la mer à votre table !

RESTAURANT DE FRUITS DE MER - BAR À HUÎTRES
"LE TROUVILLE"

23, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE/1 PLACE CHARLES DIGEON
HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE : 7 JOURS/7 DE 7H À 1H
VENTE À EMPORTER : CLICK & COLLECT OU PAR TÉLÉPHONE AU
01 43 74 79 97



AFTER work

... ET SI VOUS TERMINEZ VOTRE JOURNÉE SUR UNE NOTE AGREABLE...

MANGEZ ✂️ BUVEZ 🍷 DÉTENDEZ VOUS



WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

RESERVATION AU 01.43.28.33.08

BRASSERIE LA TOURELLE

1 AVENUE FOCH 94160 - SAINT MANDÉ

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre



Maître Maxime Urpéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpéant@paris.notaires.fr



Toute notre équipe
vous souhaite
une très belle année 2022

LA DEVOLUTION SUCCESSORALE LEGALE

Définition :

La dévolution successorale est l'ensemble de normes permettant d'identifier les héritiers et de déterminer dans quelles proportions ils héritent. Elle est déterminée par la loi ou par les dispositions de dernières volontés (testament, donation au dernier vivant...). Elle est ensuite constatée dans l'**acte de notoriété** dressé par le notaire, qui est le premier acte dans le règlement d'une succession. Nous n'envisagerons ici que la dévolution légale, c'est-à-dire la dévolution en l'absence de testament ou de donation entre époux.

Quelles sont les règles en l'absence de testament ou de donation entre époux ?

> En présence d'un conjoint survivant

Le conjoint survivant hérite :

- En l'absence d'enfant, de père et mère
De toute la succession
- En présence des père et mère uniquement
De la **moitié** de la succession (chacun des père et mère recueillant 1/4)
- En présence du père ou de la mère uniquement
Des 3/4 de la succession (le père ou la mère recueillant le quart restant)
- En présence d'**enfants communs**
A son choix, de la **totalité de la succession en usufruit** ou du **quart de la succession en pleine propriété** (le restant étant partagé entre les enfants)
- En présence d'**enfants non communs**
Du **quart de la succession en pleine propriété** (le reste étant partagé entre les enfants)

> En l'absence de conjoint survivant

L'article 734 du Code civil distingue 4 ordres d'héritiers, chacun excluant les suivants :

- 1^{er} ordre : Les enfants et leurs descendants (descendants).
- 2^e ordre : Les père et mère, les frères et sœurs et les descendants de ces derniers.
- 3^e ordre : Les ascendants autres que les père et mère.
- 4^e ordre : Les collatéraux autres que les frères et sœurs et les descendants de ces derniers.

Au sein de chaque ordre, on succède **par degré de parenté**, chaque degré excluant le suivant. On peut hériter jusqu'au 6^e degré inclus.

Enfin, en vertu de l'article 539 du Code civil, **l'État est habilité à recueillir les successions en déshérence**, c'est-à-dire la succession d'une personne qui décède sans héritier.

Notez que le défunt peut, dans une certaine mesure, organiser différemment sa succession via plusieurs mécanismes comme le testament ou la donation entre époux. Des règles spécifiques doivent alors être respectées avec l'aide de votre notaire.

QUARTIER NORD



Commencés l'été dernier, les travaux de rénovation et d'embellissement de l'avenue Quihou sont en passe de se terminer.

FIN DE LA PREMIÈRE TRANCHE (AVENUE QUIHOU)

Engagés à la mi-juillet, les travaux visaient à "redistribuer" les espaces voirie/trottoir, l'idée étant de donner davantage de place aux piétons et aux circulations douces sans toutefois diminuer le nombre de places de stationnement. Asphalte rouge, bordures en granit, nouveaux candélabres donnent déjà un tout autre aspect à cette artère fréquentée.

Ce mois-ci, des arbres et arbustes seront plantés avec, au pied, la mise en place de grilles pour lutter contre l'imperméabilisation des sols. Les derniers travaux de réfection de la chaussée et des caniveaux sont

aussi sur le point de s'achever. Au plus tard, début février, les travaux devraient prendre fin, conformément au calendrier prévisionnel établi, si les conditions météorologiques le permettent bien sûr.

DEUXIÈME TRANCHE

Prochaine étape dans la rénovation du quartier nord : la rue Viteau, la rue Faÿs (entre la rue Viteau et l'avenue de Paris) et la rue de Lagny. Sur les rues Viteau et Faÿs, les travaux concernent la réfection de la chaussée, la redistribution des places de stationnements et la réorganisation ou plantations de végétaux.

Rue de Lagny, ce sont les trottoirs qui vont faire peau neuve avec un bel asphalte rouge.

LA VILLE VOUS INFORME

Comme à chaque nouvelle tranche de travaux engagés, les riverains recevront en amont une lettre d'information avec un descriptif, les dates d'intervention, la durée des travaux, l'incidence sur la circulation, le stationnement et le cheminement piéton. Sachez aussi que le déroulement et le suivi des travaux seront consultables sur le site de la Ville www.saintmande.fr et sur l'application Saint-Mandé en poche téléchargeable gratuitement sur les téléphones portables.



PORTRAIT

40 DEGRÉS À SEC

Choisie pour le tournage d'une série, notre commune est l'écrin d'un petit bijou, 40 degrés à sec, une saga touchante et drôle portée par quinze personnages hauts en couleurs. Rencontre avec la productrice, Sonia Medina.

Saint-Mandéenne depuis 2003, c'est tout naturellement que Sonia Medina, directrice de la société Esperanza Production a pensé à sa ville pour le tournage d'une "saga" de dix mini épisodes, écrits par Elsa Taillet et mis en scène par Nathanaël Selig.

TRIO DE CHOC

« Notre ville a tous les avantages d'un décor de cinéma, à la fois urbaine et bucolique, idéale pour une fiction en décor naturel » explique Sonia avec enthousiasme. Enthousiasme partagé par Elsa Taillet, psychologue, scénariste à l'origine des textes « Elsa a cette capacité d'esquisser très vite le trait de caractère d'une personne, elle a le sens de l'observation, elle a de l'empathie aussi et un remarquable talent d'écriture ! » explique-t-elle. « Quant à Nathanaël Selig, le réalisateur, il marie divinement expérience et intuition... Il a un sens aigu du détail et de la comédie, sans doute dû à sa formation de chanteur lyrique... et il a cette capacité à diriger les acteurs pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes » poursuit-elle.

Scénariste, distributrice et critique de cinéma, un temps aux côtés d'Alain Riou, journaliste spécialisé dans le cinéma, Sonia s'est passionnée tout au long de sa carrière par « tout ce qui raconte l'histoire des Français, ce cinéma de papa populaire, ancré dans le réel et

tellement fédérateur. Pour moi, le cinéma est un art politique et sociologique ». Produire ce projet était donc une évidence.

LE TOURNAGE

Il a eu lieu en avril dernier chez les commerçants. On pourra ainsi reconnaître la laverie du 44 avenue du Général de Gaulle, la crêperie C la Poz ou la boucherie "Au petit Creusois" de l'avenue Joffre mais aussi Maurice Immobilier place du Général Leclerc...

« Je les remercie du fond du cœur ainsi que la mairie car ils nous ont grandement facilité la tâche ! » se souvient Sonia.

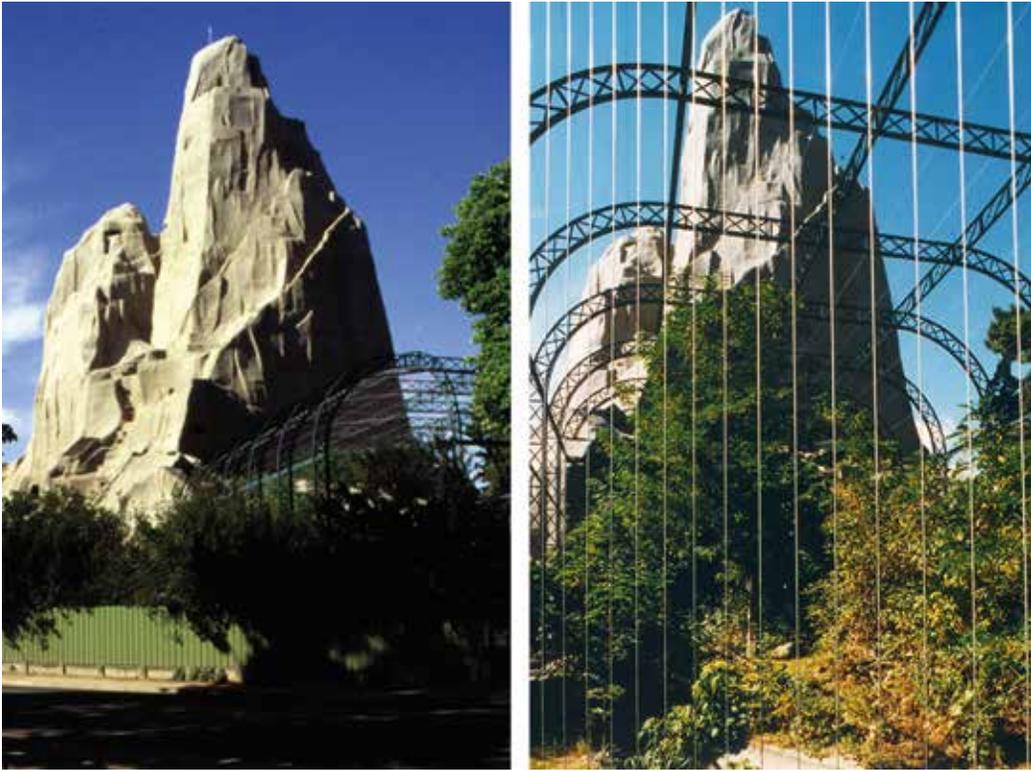
LE PITCH

La série est composée de 10 épisodes de 10 minutes.

« Elle dresse le portrait d'anti héros franciliens qui ne cochent pas toutes les cases de la réussite professionnelle et à qui il arrive des mésaventures quotidiennes, souvent très drôles. Ils évoluent entre la laverie, d'où le titre, la boucherie et la crêperie de leur quartier... Ils sont touchants car authentiques et sincères » explique Sonia. Les acteurs portent avec bonheur et malice ces personnages, qui pourraient sortir tout droit d'une bande dessinée...

Une avant-première pourrait avoir lieu à Saint-Mandé avant la diffusion sur une plateforme. On vous tient au courant !

PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS



APPEL AUX DONS POUR RÉHABILITER LE GRAND ROCHER

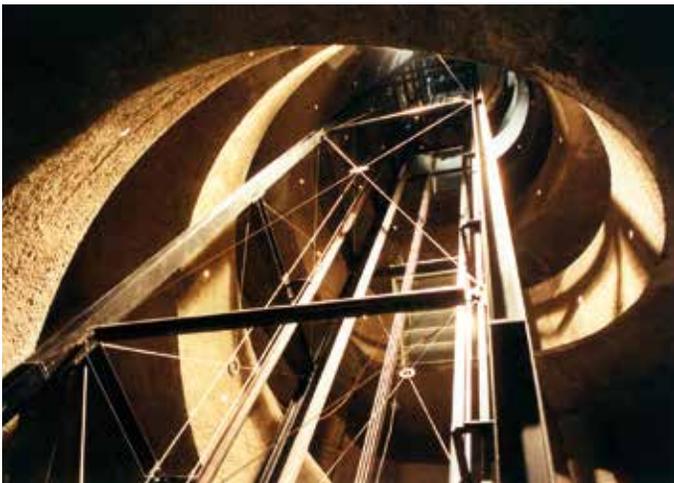
Une campagne nationale d'appel aux dons a été lancée par le Muséum national d'Histoire naturelle pour restaurer et rouvrir le Grand Rocher du Parc zoologique de Paris, fermé au public depuis 2008.

Chemin faisant avenue du Général de Gaulle, passé la rue de l'Alouette, il se dessine, majestueux, attirant le regard des passants et la curiosité des enfants... Le Grand Rocher. Symbole du Parc zoologique de Paris que l'on appelle plus familièrement zoo de Vincennes, ce gros caillou fait partie intégrante du paysage saint-mandéen depuis 1934, date de sa création par l'architecte Charles Letrosne (1868-1939).

L'EMBLÈME HISTORIQUE DU PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

Monument emblématique du Bois de Vincennes et de Saint-Mandé, le Grand Rocher est aussi une prouesse architecturale et technique. Sa structure en béton armé s'élève à 65 mètres de haut, équivalant à un immeuble de 14 étages ! Mais revenons au début de l'histoire qui commence avec l'exposition coloniale de 1931. À cette occasion, un zoo temporaire est créé au Bois de Vincennes pour faire découvrir des espèces exotiques aux Parisiens.

Face au succès que rencontre cet événement, le Muséum national d'Histoire naturelle s'associe à la Ville de Paris pour créer l'actuel Parc zoologique dans lequel les animaux sont présentés non dans des cages mais dans des enclos séparés du public par des fossés : une grande première ! Inauguré par le Président de la République de l'époque, Albert Lebrun, le succès est immédiat. Le Grand Rocher voit le jour, quant à lui, en 1934. Il est construit sur une structure intérieure de poteaux-poutres en béton sur lesquels repose un grillage métallique et une mince coque de béton projeté. En fait, c'est une dent creuse où Arsène Lupin, gentleman cambrioleur aurait pu cacher son trésor si Maurice Leblanc ne lui avait pas préféré le site d'Étretat ! Il renferme un château d'eau d'une capacité de 800 m³ et un réservoir de 1300 m³. Ce stockage d'eau permet encore aujourd'hui d'approvisionner les bassins du Parc zoologique de Paris et de les nettoyer. La roche artificielle permet aussi de camoufler, dès l'origine, des loges intérieures et des locaux techniques. À noter qu'à l'époque, on pouvait accéder à son sommet par des escaliers ou un ascenseur. Celui-ci était d'ailleurs le plus rapide d'Europe : 3 mètres par seconde soit 11 km par heure (aujourd'hui les plus rapides tutoient les 60 km par heure !)



Quant à ses flancs, ils accueillait jadis, des mouflons à manchettes et des markhors, caprins à cornes spiralées venus tout droit de l'Himalaya.

FERMÉ EN 1982 POUR CAUSE DE VÉTUSTÉ

Par mesure de sécurité, à la suite de l'apparition de fissures, cette étonnante cathédrale de béton ferme ses portes au public en 1982. L'édifice est réhabilité dans les années 1990 et après des travaux de rafraîchissement, il est de nouveau accessible entre 1997 et 2008. Puis en 2008, l'ensemble du zoo est fermé pour un réaménagement complet. Il ne rouvrira que six ans plus tard, en 2014 mais le Grand Rocher reste fermé "pour

raisons de sécurité", précise dans un communiqué, son propriétaire, le Muséum national d'Histoire naturelle.

LE PROJET DE RÉHABILITATION DU GRAND ROCHER

Aujourd'hui, le Muséum national d'Histoire naturelle a besoin d'aide pour financer la réhabilitation du rez-de-chaussée, en vue d'accueillir, de nouveau, les visiteurs en son sein. Les travaux nécessaires sont une mise aux normes et le renforcement de la dalle afin d'accroître la capacité d'accueil de visiteurs à l'intérieur de l'édifice.

L'objectif de la campagne est de récolter 100 000 euros, une somme essentielle pour la réussite de ces travaux ambitieux, dont le coût est estimé à environ 900 000 euros hors taxes. « *Nous ne sommes pas aux normes de sécurité pour pouvoir y accueillir du public, explique Pierre-Yves Bureau. Il faut effectuer des modernisations électriques et renforcer les dalles du sol, afin d'accroître la surface d'accueil. Aux 370 mètres carrés actuels, on ajouterait 600 mètres carrés et ce nouvel espace pourrait recevoir des événements et des expositions.* » Les travaux devraient démarrer à l'été 2022 pour une réouverture au second semestre 2023. Mais il n'est pas encore prévu de rouvrir l'accès panoramique au sommet du rocher qui offrirait une vue sur le zoo, Paris... et Saint-Mandé. « *Ce n'est pas l'urgence mais c'est tout à fait possible à long terme* » précise Pierre-Yves Bureau.

FAITES UN DON !

Si vous souhaitez contribuer à la rénovation du Grand rocher, rendez-vous sur le site dédié ! 20 euros, 50, 100, 500 ou davantage feront de vous l'un des architectes de sa réouverture. Parmi les contreparties proposées, le Parc zoologique de Paris propose aux donateurs de suivre de très près l'évolution des travaux. Selon les montants des dons, cela se traduit par des nouvelles régulières, des photos et vidéos, allant jusqu'à une visite de chantier sur place pour vivre en direct les coulisses de la réhabilitation du Grand Rocher !

POUR CONTRIBUER : WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG/LES-PROJETS/GRAND-ROCHER-DU-PARC-ZOOLOGIQUE-DE-PARIS

1932-1934

Création par Charles Letrosne et ouverture du Parc

1982

Fermeture de l'édifice pour vétusté

1994-1997

Travaux qui permettent sa réouverture au public

2008

Fermeture de l'ensemble du Parc zoologique pour rénovation

2014

Réouverture du Parc zoologique mais le Grand Rocher reste fermé

Été 2022

Début des travaux

Deuxième semestre 2023

Date objectif de retour du public dans l'édifice.

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

**JUSQU'AU
04/02**

Allan Derras
EXPOSITION
ANNULÉ
CRESCO

08/01 - 16H30
Du balai !

JEUNE PUBLIC
Par la Compagnie
La Bobèche
À partir de 5 ans
MÉDIATHÈQUE
Entrée libre sur
inscription

11/01 - 20H30
**L'invention de
nos vies**

THÉÂTRE
Par l'Atelier Théâtre
Actuel
À partir de 14 ans
CRESCO
Tarif A

**18 ET 19/01 -
20H30**

**Quand j'avais
5 ans, je m'ai
tué** (*tire ci-contre*)
Suivi d'une discussion
bord de plateau
CRÉATION
Par la Compagnie
*Ce soir-là, c'était la
neige*
CRESCO
Tarif B

**22/01 - 11H ET
16H30**

Un peu pluche
JEUNE PUBLIC
Par Tac Tac
Production
À partir de 4 ans
CRESCO
Tarif C

22 ET 23/01
**Modélisme
ferroviaire**
ANNULÉ

29 ET 30/01
**Salon du livre
à part ANNULÉ**

01/02 - 20H30
**Le Banquet
Not a musical, not
at all.**
CRÉATION
Par la Compagnie
Internationale
CRESCO
Tarif B

DU 07 AU 25/02
**Véronique
Baudry-Truc**
Embruns
EXPOSITION
HÔTEL DE VILLE - PATIO
Entrée libre

08/02 - 20H30
**Camille
Chamoux**

Le temps de vivre
THÉÂTRE - HUMOUR
À partir de 13 ans
CRESCO
Tarif A

12/02 - 16H30
**Les nuits
polaires**
Adaptation des
"Racontars arctiques"
de Jorn Riel
THÉÂTRE
Par la Compagnie
Les Anges au plafond
À partir de 8 ans
CRESCO
Tarif C

À la Librairie
Paroles...
Rencontres /
dédicaces

14/01 - 19H30
Cécile Coulon
pour son livre *Seule
en sa demeure.*

27/01 - 19H30
Karine Tuil pour
son livre à paraître ce
mois-ci, *La décision*
présenté par Minh
Tran Huy.

**74, AVENUE DU
GÉNÉRAL DE GAULLE**
TÉL. 01 43 28 77 61

COUP DE PROJECTEUR SUR...

BARTHÉLÉMY

FORTIER

COMÉDIEN
ET METTEUR
EN SCÈNE



« Sa pièce *Quand j'avais 5 ans, je m'ai tué* devait être jouée en avant-première à Saint-Mandé, il y a un an... Reportée aux 18 et 19 janvier, il se réjouit de pouvoir la présenter. »

LA PASSION DES BEAUX TEXTES

« *Ma passion pour les textes et le théâtre est arrivée alors que j'étais assez jeune* » explique t-il. « *Il faut dire que j'ai grandi avec une grande bibliothèque dans le salon de mes parents et j'étais un boulimique de lecture* ». Sa jeunesse, c'est à Saint-Mandé qu'il la passe : l'école Paul Bert, le lycée Offenbach. Ensuite, il intègre l'école Claude Mathieu à Paris, pour se former à "l'art et aux techniques de l'acteur". Diplôme en poche, il crée une compagnie *Ce soir-là, c'était la Neige* car le métier de metteur en scène a sa préférence.

NAISSANCE DU METTEUR EN SCÈNE

Premier projet : *Les enfants terribles* de Cocteau. « *J'aime travailler les textes qui expriment les transitions de l'enfance vers l'adulte et ainsi réfléchir comment un environnement fait changer, grandir et évoluer un individu.* » précise Barthélémy. C'est d'ailleurs l'objet de sa deuxième mise en scène avec le texte de Howard Buten *Quand j'avais 5 ans, je m'ai tué*. Barthélémy aime avancer en collectif et s'est entouré d'une équipe jeune et dynamique « *pour tirer les fils de l'histoire tout en restant fidèle à l'essence du roman* ». Un grand moment de théâtre à ne pas manquer.

LES TARIFS

	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
Plein Tarif	25 €	20 €	15 €	5 €
Tarif réduit	18 €	15 €	11 €	

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

LES BIBLIOTHÉCAIRES VOUS
PROPOSENT CE MOIS-CI...

UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'IVRESSE

Marc Forsyth



ÉDITIONS DU SONNEUR
" Instruire en
divertissant, divertir
en instruisant ", telle
pourrait être la devise
du malicieux écrivain
Mark Forsyth, qui nous
propose un périple
érudit à travers les âges

et les civilisations sous l'angle de notre
relation à l'alcool et à l'ivresse. Ce drôle
de livre nous amène à nous interroger sur
les différences de consommation d'alcool
d'une civilisation à l'autre et brosse une
sorte d'histoire de l'humanité, sans jamais
manquer une occasion de nous faire rire !

CUITES : 60 RECETTES FACILES POUR LENDEMAINS DIFFICILES

Victoire Loup



ÉDITIONS
HUMANS HUMANS
Meilleurs Ouvriers
de France, chefs
étoilés et cuisiniers
les plus cools de
l'Hexagone racontent
leur anecdote d'une

soirée mémorable et le plat qui les a
sauvés par la suite. Plus que des recettes
simples, c'est un recueil d'histoires jamais
dévoilées : un livre de cuisine qui met
l'eau à la bouche et donne (presque) envie
d'avoir la gueule de bois.

DRUNK

Thomas Vinterberg



ESC DISTRIBUTION
Quatre amis décident
de mettre en pratique
la théorie d'un
psychologue norvégien
selon laquelle l'homme
aurait dès la naissance,
un déficit d'alcool dans

le sang. Avec une rigueur scientifique,
chacun relève le défi en espérant que
leur vie n'en sera que meilleure ! Si dans
un premier temps, les résultats sont
encourageants, la situation devient vite
hors de contrôle.

Sur le fond tragique de la dépendance
alcoolique, Thomas Vinterberg signe un
film enlevé, tendre et drôle.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !

Épiphanie
le 6 janvier



La recette du mois

LA GALETTE DES ROIS TRADITIONNELLE

Ingrédients

2 pâtes feuilletées
1 gousse de vanille
15 cl de lait entier
5 g de farine
3 jaunes d'œufs et 2 œufs entiers
165 g de sucre en poudre
125 g de poudre d'amandes
15 g de fécule de maïs
110 g de beurre mou
1 bouchon de rhum ou de
fleurs d'oranger (facultatif)
1 fève

Préparation :

30 minutes

Cuisson :

45 minutes

Facile

La crème pâtissière

1. Dans une casserole, faites infuser une gousse de vanille (ouverte avec la pointe d'un couteau) dans le lait pendant ½ heure
2. Dans un saladier, fouettez deux jaunes d'œufs, 25 g de sucre en poudre, la fécule de maïs et la farine tamisées
3. Versez doucement le lait dans la préparation et faites chauffer jusqu'à ce que la crème épaississe.
4. Dès qu'elle épaissit, retirez du feu et reversez-la dans le saladier avec 10 g de beurre mou
4. Mélangez le tout, recouvrez d'un film alimentaire et laissez refroidir.

La crème d'amandes

1. Mélangez 2 œufs entiers, 100 g de sucre, 125 g de poudre d'amandes, 100 g de beurre mou et un bouchon de rhum.
2. Mélangez cette préparation à la crème pâtissière pour obtenir votre frangipane.

La galette – Préchauffez le four à 180 °

1. Disposez sur le lèche-frite, recouvert d'un papier sulfurisé, un disque de pâte feuilletée (environ 26 cm) et versez la crème frangipane en laissant 3 cm sur les bords
2. Cachez la fève, puis badigeonnez d'eau les bords avec un pinceau alimentaire
3. Disposez le second disque par-dessus et appuyez bien sur les bords
4. Dorez avec un jaune d'œuf, et avec la pointe d'un couteau, faites un petit trou au centre et tracez des traits selon votre inspiration
5. Enfourez 45 minutes à 180°

Pour le sirop (à faire au dernier moment)

Mélangez 40 g de sucre et 4 cl d'eau, portez à ébullition et badigeonnez la galette tout juste sortie du four.

TIDIANE DIAKITÉ DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Tidiane Diakité pratique le cecifoot à Saint-Mandé
et en équipe de France. Rencontre.

Tidiane Diakité a 39 ans et est aveugle depuis l'âge de trois ans du fait d'une cataracte congénitale. Il y a 10 ans, il quitte sa Mauritanie natale et arrive en France. En 2011, il découvre le cecifoot grâce à l'Association Valentin Haüy (AVH). Depuis, il évolue au sein de l'équipe de France qu'il rejoint en 2015 et le club de Saint-Mandé qu'il intègre en 2016. « *La France m'a donné l'opportunité de m'épanouir. C'est plus difficile là-bas (en Mauritanie) quand on est en situation de handicap. Ici, de nombreuses structures peuvent nous aider* » explique-t-il. En 2015, il rencontre Coumba. Ensemble, ils ont deux enfants. Tacko un an et demi et Cheikhna, bout d'choux de deux mois. Une véritable fierté pour Tidiane.

PATERNITÉ ET HANDICAP

Concilier le handicap et le rôle de père était pour Tidiane un grand défi à relever au début mais la patience et l'instinct paternel ont fait le reste ! C'est grâce au Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap (SAPPH) que Tidiane a appris les gestes de base. « *Je gère plutôt bien ! J'arrive à me déplacer avec mes enfants en sécurité. On m'a appris les gestes simples du quotidien : changer une*

couche, donner le bain... J'avais des questions et des appréhensions mais j'ai vite appris et au final ce n'est pas si compliqué » dit-il simplement.

PASSION FOOT

Impliqué dans sa vie de père et dans son métier de serveur dans le restaurant parisien *Dans le noir ?*, Tidiane est aussi un attaquant redoutable au sein de son équipe, l'AS Cecifoot Saint-Mandé. Il a réellement su se faire une place dans l'équipe depuis son arrivée en 2016 et il en est aujourd'hui l'un des principaux leaders.

Après des mois d'interruption dus au Covid, il s'apprête à reprendre le Championnat de France.

Pour son coéquipier, Sofiane Hammad, l'un des défenseurs du club, Tidiane est comme un grand frère. « *Il est très proche de ses coéquipiers, il ne parle pas beaucoup, c'est un timide mais le peu qu'il nous dit nous met tout de suite en confiance. C'est aussi quelqu'un qui pense aux autres, qui s'intéresse à*

chacun ». En septembre dernier, Tidiane participait aux Jeux paralympiques de Tokyo et même si l'équipe n'a pas décroché de médaille, il est fier d'avoir représenté la France. Prochain objectif ? Finir sa carrière en beauté aux Jeux paralympiques de Paris en 2024... On sera là pour l'encourager !



CENTRE DE VACCINATION : MERCI AUX BÉNÉVOLES

Depuis son ouverture à Cresco en janvier 2021, le centre de vaccination contre la Covid-19 fonctionne aussi en partie, grâce aux bénévoles. Rencontre avec Marie, Valérie et Annie.

Avec, à ce jour, 200 000 personnes vaccinées, l'organisation du centre de vaccination doit tourner comme une horloge... Il y a les professionnels de santé bien sûr sans lesquels rien ne serait possible (médecins en activité et retraités, infirmières libérales du territoire), les agents administratifs et les bénévoles. Au total, plus d'une quarantaine de volontaires se relaient depuis l'ouverture du centre, en janvier 2021, avec des effectifs quotidiens qui varient en fonction des pics de vaccinations. Ils assurent l'accueil des personnes venant se faire vacciner, renseignent, aident et rassurent aussi. Lydia et Aurélie font partie de l'encadrement : Lydia gère le planning et Aurélie les accueille et les forme.

ACCUEIL, AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

En moyenne, trois à quatre bénévoles se relaient chaque jour. Leurs missions sont essentielles : ils vérifient le pass sanitaire, pointent le rendez-vous pris sur la liste transmise par Doctolib et remettent le questionnaire de santé à présenter au médecin. « Il m'arrive d'aider les gens à le remplir, lorsqu'ils ont oublié leurs lunettes » explique Valérie, qui, disposant de temps libre s'est portée volontaire peu de temps après l'ouverture « J'étais tellement contente qu'un centre de vaccination ouvre ici à Saint-Mandé... j'ai immédiatement souhaité participer à l'effort » précise-t-elle. Mêmes motivations chez Annie, vincennoise à la retraite qui se définit comme une facilitatrice « Nous aidons les personnes à remplir l'imprimé quand elles ont des difficultés (handicap, difficulté de compréhension...), nous veillons à fluidifier



les files. Ce qui est paradoxal, c'est que je suis bénévole par ailleurs, parce que j'aime le contact et là, je suis bénévole en évitant le contact ! » dit-elle en riant. Le futur vacciné est ensuite guidé vers l'un des médecins ou infirmières libérales qui procèdent à l'injection.

UNE ACTIVITÉ "SOCIALE"

Face à cette 5^e vague, Marie, qui avait déjà apporté son soutien dans un centre de vaccination en province, a aussi choisi d'aider. « Cet effort collectif à faire au niveau de la santé publique est indispensable, c'est un état d'esprit pour ma part car il est essentiel de consacrer du temps au mieux-être des gens ». Voyant son soutien comme un service rendu, Marie était là le 24 décembre et n'hésite pas à donner du temps, y compris le samedi et le dimanche. « La cadence est parfois très soutenue mais tout se fait dans une ambiance conviviale et c'est une vraie satisfaction de se sentir utile » expriment chacune, avec leurs mots, nos trois bénévoles.

À TOUTES ET TOUS, UN GRAND MERCI !

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

Le chocolat, c'est bon pour le moral et la santé !

Antioxydant, riche en bonnes graisses, plein de vitamines... Fini la culpabilité ! Des études scientifiques démontrent en effet que **le chocolat noir est un concentré de bienfaits pour la santé !** L'important est de bien choisir son chocolat et le moment pour le déguster : il doit contenir au moins 70 % de cacao et on peut en manger un à deux carrés par jour à condition de ne pas le faire avant une période "sédentaire" comme aller se coucher juste après.

BON POUR LE MORAL

Le chocolat **stimule la mémoire et la concentration** grâce aux flavonoïdes, autrement dit des antioxydants contenus dans le cacao. Consommé avant un test ou un examen, il apaise et reconforte. Le cacao est une excellente source de magnésium. Il permet de combattre la fatigue, le stress et l'anxiété. Il est aussi un **puissant**

antidépresseur naturel car il permet d'augmenter la production d'endorphines.

BON POUR LA SANTÉ

Le chocolat est bon pour le cœur. Il améliore le fonctionnement des artères et de la circulation sanguine. Les flavonoïdes limitent l'apparition du mauvais cholestérol, dilatent les vaisseaux sanguins limitant ainsi le risque de maladies cardiovasculaires.

Comme le thé et le café, le cacao détient des **capacités antioxydantes**. Il contient des flavonoïdes et des tanins réputés pour limiter le processus d'oxydation et lutter contre le vieillissement prématuré des cellules. C'est un **allié contre la maladie d'Alzheimer**, en particulier parce qu'il favorise le maintien des capacités intellectuelles. Et enfin, il **améliore les performances sportives** car il diminue le montant du cortisol, responsable des crampes et des baisses de performances.



Les rendez-vous
de la

MAISON
de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur rendez-vous au 01 49 57 91 46 (97 24) ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

ATELIER PARENT-ENFANT Yoga en duo

Animé par la Compagnie Maya.
Public : à partir de 3 ans.

**Samedi 15 janvier
de 10h30 à 11h30**

VISIO-CONFÉRENCE La gestion

des frustrations et colères
Animé par Flore Guattari Michaux,
psychologue..

Mardi 18 janvier de 20h à 22h



ÉDUCATION



LE LABO DE LANGUES POUR APPRENDRE L'ANGLAIS

Ville pilote, Saint-Mandé créait il y a 10 ans, un labo de langues pour les enfants de CP, CE1 et CE2. Présente dès le lancement, Rachel Faraday, professeur d'anglais est toujours là, aux côtés des enfants.

Ca pourrait être l'histoire d'un film... Elle est anglaise, vient compléter ses études en France il y a une trentaine d'années, elle tombe amoureuse et deux enfants plus tard, elle pose définitivement ses valises car la France est entrée dans son cœur ! Voici l'histoire de Rachel qui enseigne sa langue maternelle, l'anglais, aux petits Saint-Mandéens au sein du labo de langues depuis 10 ans maintenant.

DÉBUT DE L'HISTOIRE

« Ma licence de Français en poche, j'ai commencé comme secrétaire de direction » explique Rachel avec ce doux accent british qu'on lui envie... « Et puis j'ai eu "la chance" d'être licenciée ! C'est là que je suis devenue assistante dans les écoles, c'était ma première approche dans le milieu scolaire et j'ai adoré ! » poursuit-elle. En parallèle, elle donne aussi des cours à de très jeunes enfants. Fin 2009, elle fait la connaissance de Maria Tung, actuelle adjointe au maire, qui lui parle du projet de la Ville de créer un labo de langues pour les enfants. Très enthousiaste, Rachel postule et obtient le poste qui sera créé début 2011.

QU'EST-CE QU'UN LABO DE LANGUES ?

C'est un lieu d'apprentissage d'une langue étrangère, là en l'occurrence l'anglais, avec pour support des postes

informatiques et bien sûr un professeur qui va guider les élèves dans l'apprentissage. La salle est équipée de 31 PC avec casques (dont un poste de maître) qui ont tous été renouvelés l'an dernier. « C'est très positif : les enfants sont aujourd'hui très accrochés à l'outil informatique, alors ils apprennent plus facilement aussi bien l'utilisation de l'ordinateur, de la souris que l'anglais bien sûr... » dit-elle.

PÉDAGOGIQUE ET LUDIQUE

Chaque classe vient avec son enseignant. « On commence par la petite routine : on s'assoit ensemble sur le tapis. Parfois on lit un livre, puis on revoit les consignes de classe et le vocabulaire » explique Rachel. Ensuite, les enfants allument eux-mêmes l'ordinateur et le cours commence. « Selon le thème, je montre des images, il y a des chansons et des jeux et tout se fait naturellement » dit-elle. « D'année en année, je vois les enfants progresser même s'il y a une petite frustration pour moi de ne les voir que ¾ d'heure par semaine... Disons que je plante de petites graines ! ».

« Une petite fille de CP récemment m'a dit : "C'est marrant... Au début on comprenait rien, mais maintenant, on comprend tout !" Le "tout" est certainement relatif, mais en tout cas, cela m'a fait bien plaisir ! » dit Rachel avec un grand sourire.

SPORT

FOOT AU FÉMININ

Le Football Club de Saint-Mandé démarre
cette nouvelle année avec confiance et se félicite
de la belle évolution de la section féminine.



« Notre participation à la journée des associations nous a permis de faire le plein de licenciés » se réjouit le président du FCSM, Philippe Rodriguez. De fait, toutes les catégories de U7 à vétérans sont complètes. « Les deux nouveautés initiées par la FFF et proposées cette saison par le FCSM, le Baby Foot pour les enfants de 4 et 5 ans et le Fit Foot (cardio jogging et renforcement musculaire) rencontrent aussi un vif succès » précise-t-il.

BRAVO LES FILLES !

La section féminine a pris quant à elle, une nouvelle dimension avec 25 filles assidues et motivées. Elles sont engagées en championnat et ont obtenu leurs premières victoires. Il reste quelques places disponibles pour celles qui auraient envie de chausser les crampons. Rendez-vous sur le site pour les inscriptions.

À toutes et tous, le Football Club de Saint-Mandé présente ses meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte Joie, Bonheur et surtout Santé en espérant pouvoir revivre normalement au plus vite.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR : FOOTSAINTMANDE.E-MONSITE.COM

TÉLÉTHON 2021 : MERCI !

Merci aux associations saint-mandéennes* et aux services municipaux qui se sont mobilisés et merci bien sûr, aux Saint-Mandéens pour leur générosité.

Au total 10 089,16 euros ont été récoltés au profit de la recherche médicale.

*Association Sportive Saint-Mandéenne de Handball, La Passerelle de Saint-Mandé, Les plongeurs de Saint-Mandé, la Croix-Rouge Saint-Mandé/Vincennes, la FCPE Saint-Mandé, Association Boules Bridge de Saint-Mandé, Le Cavalier de la Tourelle, Urban Country Dancers et l'Amicale Pétanque du Chalet.

Et aussi : les accueils de loisirs de toutes les écoles, la Médiathèque, le Conservatoire et les bénévoles.



AS HANDBALL

UN BILAN DE MI-SAISON PLUS QUE POSITIF

Toutes les équipes de jeunes se sont qualifiées au plus haut niveau des compétitions départementales ou régionales. Super résultat aussi pour l'équipe 1^{ère} évoluant en N3.

NATIONALE 3

À l'issue des matches aller, l'équipe première pointe à la 1^{ère} place du classement avec un bilan de 10 victoires pour 1 défaite. Après cette défaite initiale à Thionville, les Orange et Bleu sont sur une série de 10 victoires consécutives.

Venez les encourager lors des prochaines rencontres au Gymnase André Benzoni. Ambiance assurée !

Samedi 4 février à 21h contre Thionville (Moselle), actuel 2^e au classement.

Samedi 19 février à 21h contre Neuilly en Thelle (Oise)

(Présentation d'un pass sanitaire valide obligatoire).

LES ÉQUIPES DE JEUNES

Après avoir loupé de très peu la qualification au niveau régional, **les moins de 18 ans** évoluent en Excellence Départementale.

Bilan : 3 victoires - 1 défaite. Ils sont actuellement 1^{er}.

Après une longue phase de délayages, **les moins de 16 ans (1)** se sont qualifiés au niveau régional et disputent actuellement le championnat Excellence Région. Ils ont entamé la compétition par une victoire sur le fil contre l'Entente Seine-et-Oise.

Les moins de 16 ans (2) se sont qualifiés pour l'Excellence Départemental.

Bilan à la trêve : 2 victoires - 1 défaite.

Les moins de 14 ans (1) évoluent en Poule A et ont commencé par 2 victoires en 2 matches. Lors du Premier tour du Challenge Régional, ils se sont qualifiés en battant Villemomble (93) et Montigny le Bretonneux (78).

Les moins de 14 ans (2) se sont qualifiés en Poule B. Seuls deux clubs ont leurs deux premières équipes qualifiées à des niveaux si élevés !

Les moins de 14 ans (3) jouent en Poule E. Ils ont entamé leur championnat par un sans-faute avec 2 victoires en 2 matches.

Les moins de 12 ans (1) évoluent en Poule A et sont, à l'heure actuelle, en tête de leur poule avec 2 victoires.

Les moins de 12 ans (2) évoluent en Poule C et sont en milieu de classement avec 1 victoire et 1 défaite.

Les moins de 12 ans (3) disputent la Poule E et sont eux-aussi sur un

bilan équilibré avec un succès pour un revers.

SUPER LOTO

Dimanche 30 janvier à partir de 15h au gymnase Benzoni.

Plaques de 6 cartons en prévente : 30 € (au lieu de 35 € le jour de la manifestation).

Tous les samedis matins de 10h à 12h au gymnase à partir du samedi 8 janvier.



La Passerelle de Saint-Mandé

EN JANVIER

VENDREDI 7

12h30

Repas à la Maison de la famille

15h

On chante !

16h

Éloquence (jeu)

DIMANCHE 9

15h

Galette des rois à la Maison de la famille

LUNDI 10

15h

Portraits de femmes singulières (II)
Décapatch

16h

Mots coupés

JEUDI 13

9h45 et 11h

Initiation au yoga

VENDREDI 14

15h

Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 17

15h

Histoire des États-Unis d'Amérique

MERCREDI 19

13h30

L'architecture contemporaine (sortie à Paris)

JEUDI 20

15h

NOUVEAU pratique photo

VENDREDI 21

15h

Équilibre et orientation Jeux

LUNDI 24

15h

Les joyaux de l'art brut

16h

Tarot

JEUDI 27

15h

Assemblée générale ordinaire au Centre culturel

VENDREDI 28

15h

Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 31

15h

La Samaritaine (exposé et diaporama)
Décapatch

EN FÉVRIER

(PRÉVISIONS)

VENDREDI 4

12h30

Repas à la Maison de la famille

LUNDI 7

15h

Histoire des ouvrières de la mode

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr/

Contact adhésion
06 81 97 58 73

Compte tenu du contexte sanitaire, chacun vérifiera sur le site si tout ou partie de ces activités sont maintenues ou pas.

RENCONTRES JEUNES ET HANDICAPS

L'association recherche des intervenants et des accompagnateurs bénévoles.
Renseignements au 01 48 08 23 28 ou par mail contact@rjh-idf.fr
www.rencjeuhandi.wordpress.com

Piscine

NOUVEAU : la piscine municipale est ouverte le mercredi jusqu'à 21h45.

Besoin de vous relaxer ? Profitez du sauna à la piscine et à la salle Omnisports (tarif réduit pour les Saint-Mandéens).

Piscine du Centre Roger Vergne
31 rue du Commandant Mouchotte
Salle Omnisport
10 rue Mongenot



Cafédiabolo

CaféPetits Bouquineurs*

Club de lecture pour les 8-12 ans.

Samedi 8 janvier de 14h30 à 15h30

Le CaféThéâtre



CaféLittéraire*

Samedi 5 février de 17h15 à 19h

*sur inscription : cafediabolo@gmail.com

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Maison de la famille (3^e étage)
8, place Lucien Delahaye
cafediabolo@gmail.com
Tél. 07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le variant Omicron nous fait craindre une nouvelle flambée épidémique. Nous devons donc poursuivre la vaccination, le respect des gestes barrières et restreindre malheureusement nos interactions sociales.

Les fêtes de fins d'années sont passées sans trop de restrictions, ce qui nous a permis de profiter notamment d'une parade saint-mandéenne et d'autres activités festives (illuminations, patinoire, sculpture sur glace...) dont profitaient déjà presque toutes les villes d'Ile-de-France. Nous saluons ces initiatives qui ont un peu réveillé Saint-Mandé et nous espérons que l'initiative sera étendue pour que toutes les rues commerçantes puissent en profiter l'année prochaine.

Le dernier conseil municipal de décembre a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets :

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, le budget alloué à la sécurité a été évoqué. Sur ce point, nous sommes en phrase avec la mairie car **la sécurité est une priorité**. Nous espérons que Saint-Mandé va développer des synergies avec la police nationale et avec les commissariats de Paris, de Montreuil et de Vincennes, pour mettre un frein aux agressions trop fréquentes. Nous ne comprenons pas pourquoi le système de vidéo-surveillance se révèle trop souvent inefficace pour identifier les auteurs d'infractions et nous espérons qu'il sera vite développé et amélioré car la ville en a les moyens.

Le maire a décidé de rendre le stationnement des deux roues payant à Saint-Mandé. Comme ce point ne figurait pas dans son programme électoral, ni dans

le nôtre, nous nous sommes donc abstenus. Nous l'avons interrogé pour savoir s'il entend mettre en œuvre des mesures pour **lutter contre le bruit** des véhicules à deux roues débridés. Selon lui, la police procède déjà à des contrôles. Dont acte ! Depuis, nous avons appris que Paris a décalé à septembre prochain, le stationnement payant des deux roues. Nous ne savons pas quel sera le calendrier pour Saint-Mandé mais il nous semble important d'avoir un calendrier commun pour éviter les effets de report.

Nous avons interrogé le maire sur ses intentions en matière de stationnement car nous avons constaté une forte diminution du nombre de places dévolues aux voitures, sans compensations, sans que cela ne soit annoncé ou explicité. Nous avons demandé un bilan. Il nous a répondu que tous les moyens de mobilité doivent profiter de places de stationnement, et notamment les vélos. Il a promis un bilan. Nous vous le transmettrons à réception.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés ou sur les réseaux sociaux si la situation sanitaire devait se dégrader.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022 !

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

**Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner**

Saint-Mandé respire



Economies d'énergie : pourquoi reporter à demain ?

Si les risques liés au réchauffement climatique amènent certains d'entre nous à s'interroger sur nos modèles, nos besoins et nos choix énergétiques,

L'augmentation actuelle des prix des énergies ravivent ces questions et méritent qu'elles soient remises au cœur du débat.

L'ensemble de la population est touché par ces augmentations, tout comme les acteurs économiques et les acteurs publics, dont les communes ne sont pas des moindres. Cette énième crise des prix de l'énergie nous rappelle à quel point nos modes de vie sont dépendants aux énergies, et en particulier aux énergies fossiles.

Et les hausses de prix n'altèrent pas que les budgets des ménages et des acteurs économiques, **elles affectent également les budgets des collectivités territoriales** et dégradent leurs capacités à agir pour l'avenir.

DES INVESTISSEMENTS EN BAISSÉ POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE EN 2022

Or, les orientations budgétaires 2022-2025 de la ville de Saint-Mandé **ne donnent pas la priorité aux investissements dans la rénovation thermique**, qui seront deux fois moindres en 2022 et 2023 qu'en 2021 et ne retrouveront un niveau comparable à 2021, qu'en 2024. **Pourquoi attendre ?**

En effet, si l'éclairage est assuré par une électricité issue d'un mix énergétique en partie renouvelable, il n'en est pas de même pour le chauffage, ni pour la majorité des transports.

Fuel, diesel, essence, charbon, ou même le gaz, dit naturel, sont toutes des énergies fossiles dont les prix flambent. Et dont la consommation a le double défaut de déstocker du carbone ancien stocké de longues dates dans les couches terrestres et de le relâcher sous forme de CO² dans l'atmosphère. CO² dont l'effet délétère est de créer, par son accumulation dans l'atmosphère, le fameux effet de serre responsable du réchauffement des couches atmosphériques et par suite d'induire des accidents et perturbations climatiques dont les premiers effets arrivent jusqu'à nous.

UN OBJECTIF À PARTAGER AU-DELÀ DES CONVICTIONS

Ainsi, que ce soit pour des raisons économiques, ou financières, ou pour des raisons climatiques, ou de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air, il semble que nous pourrions avoir un objectif commun et partagé de réduction des consommations d'énergie voire de remplacement des énergies fossiles par des renouvelables pour les équipements, installations et bâtiments collectifs de notre ville.

Un objectif du temps long mais qui ne devrait pas souffrir de ralentissement dans sa mise en œuvre tant pour réduire les émissions de polluants dans l'air, que pour une bonne gestion des finances publiques déjà mises à mal par les effets de la crise sanitaire.

Il faut agir MAINTENANT !

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
[@SAINTMANDE.RESPIRE](https://www.facebook.com/SAINTMANDE.RESPIRE)

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Et si en 2022...

Et si en 2022... Saint-Mandé reprenait le chemin de la convivialité, de la démocratie participative et du dynamisme local ?

Sans nous attarder sur l'année particulière que va vivre notre Pays avec les élections présidentielles et législatives, formulons trois vœux pour notre ville :

Tout d'abord, **souhaitons que Saint-Mandé recherche toujours plus le chemin de la convivialité** : M. le Maire a démontré qu'il pouvait aller dans cette direction avec une fête de la musique et une parade de Noël, toutes les deux réussies.

Et si notre ville renouait avec la

tradition du bal du 14 juillet ? Fête républicaine, fête Nationale, fête d'unité s'il en est.

Ensuite **nous pouvons espérer que notre ville se lance enfin dans la démocratie locale** en utilisant aussi bien les moyens traditionnels (comités de quartier, budget participatif...) que des méthodes plus modernes (des espaces d'expression ouverts, sondages en ligne...). **C'est indiscutablement l'une des faiblesses qui commence à se dégager de cette mandature.** Une ville de plus de 22 000 âmes ne saurait se projeter dans l'avenir sans organiser le débat démocratique au plus près des besoins de ses citoyens. De nombreuses villes – de droite comme de gauche – pratiquent de la sorte sans difficulté...

Finalement, souhaitons que notre ville soutienne ses commerces avec plus d'ardeur. En lançant, par exemple, des actions auprès des anciens commerces vacants ; en relançant et en dotant l'association des commerçants de moyens supplémentaires ; en étendant le droit de préemption aux rues Jeanne d'Arc et de l'Alouette (cela fait déjà 4 ans que je le propose)...

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022, sous le signe de la santé collective retrouvée.

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Retour sur le débat d'orientation budgétaire

Le conseil municipal du 14 décembre dernier était consacré au débat d'orientation budgétaire qui doit précéder le vote du budget.

Ce débat ne fait pas **l'objet d'un vote sur le fond mais uniquement d'un donné acte.**

Ce débat a mis en évidence la volonté de la majorité municipale de procéder à une

rénovation importante de la ville sur la durée de la mandature. Des travaux d'ampleur devraient être réalisés par quartiers dont certains ne peuvent qu'être approuvés, comme l'avenue de Paris (en espérant que ces travaux engloberont le carrefour de la place Gallieni !).

Toutefois, **il ne faudrait pas que cette rénovation se traduise par des dépenses somptuaires à l'utilité réduite** comme cela a déjà été le cas par le passé : ces opérations de rénovation ont un coût et vont nécessiter un recours conséquent à l'emprunt.

La vigilance devra donc être de mise lorsque ces dépenses devront être engagées. C'est pourquoi, il est indispensable qu'il y ait une véritable concertation avec les Saint-Mandéens.

D'ores et déjà, on peut constater que cette volonté de rénovation conduit à négliger des priorités comme celle de l'urgence climatique.

Ainsi, **pour la mise en œuvre du plan de rénovation thermique des bâtiments**, les dépenses les plus importantes, et donc **les plus gros travaux, ne seront engagés qu'en 2024 et 2025.** De toute évidence, ces investissements devraient l'être immédiatement, quitte à décaler dans le temps d'autres dépenses, en s'interrogeant du reste, sur l'importance des sommes consacrées à la sécurité !

En effet, ces investissements s'imposent pour lutter contre le réchauffement climatique. En outre, ils impliqueraient **une réduction du coût des factures énergétiques de la ville** et de leur poids dans les impôts locaux...

Si un réaménagement des voies est envisagé, **il n'est rien dit expressément de la mise en place d'une navette électrique.** C'est un investissement qui s'impose dans l'intérêt de tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont des difficultés de déplacement et qui va dans le sens de la réduction de la circulation automobile.

Un autre secteur est négligé : la population des séniors. En ce domaine, la politique de la ville se limite au divertissement : spectacles et sorties. Les besoins spécifiques des Saint-Mandéens

du 3^e et du 4^e âge ne sont ni analysés ni pris en compte. Ainsi, contrairement à d'autres villes, Saint-Mandé ne propose **aucune mesure d'accompagnement** pour aider ceux qui le souhaitent à **étudier le réaménagement de leur habitation leur permettant de s'y maintenir en dépit de l'âge**. Nombre d'immeubles saint-mandéens n'ont pas d'ascenseur....

Dès lors, l'intérêt de recruter un responsable service senior pose question...

Enfin, si la **subvention au CCAS** est maintenue, son **montant resterait inchangé**. Or, avec la crise sanitaire, le nombre des demandes d'aides a augmenté à Saint-Mandé. La Ville pourrait sans difficulté, mobiliser davantage de ressources pour soutenir ceux de ses habitants se trouvant en difficulté !

Ces manques ne permettent pas d'adhérer aux orientations budgétaires

présentées par la majorité municipale.

En ce début d'année, je vous souhaite mes vœux les plus chaleureux de santé, de paix et de joie à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette deuxième tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour vous parler de *politique*.

Pour agir, il faut voter.

Mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales !

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales si vous venez d'avoir 18 ans et vous devrez entreprendre des démarches si vous avez déménagé.

Vous l'ignorez probablement mais nous vous représentons régulièrement à la **commission de vérification des listes électorales** pour permettre aux institutions de fonctionner le plus correctement possible. Des élus de la majorité et de l'opposition y travaillent ensemble pour assurer le contrôle de nos institutions.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés ou sur les réseaux sociaux si la situation sanitaire devait se dégrader.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022 !

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?
ADHAP organise tout dans les 48h !



l'aide à domicile
ADHAP

- Accompagnement
- Travaux ménagers
- Aide à l'hygiène
- Aide aux repas
- Aide à la mobilisation
- Garde de jour

Permanence téléphonique 7 j/7, 24h/24

Prestations effectuées sur :
Le Perreux - Alfortville - Charenton-le-Pont
Fontenay-sous-Bois - Joinville-le-Pont
Nogent-sur-Marne - Maison-Alfort
Saint-Mandé - Saint-Maurice - Vincennes



81, rue Dalayrac - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
01 55 12 10 02
adhap94c@adhap.fr

Plus d'informations sur www.adhap.fr

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURITÉ A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR



Portes blindées
TORDJMAN
Metal

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURITÉ A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU
ENFIN DISPONIBLE
ICI COPIEZ TOUS VOS BADGES D'IMMEUBLE



30€ TTC Badge d'immeuble réalisé en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini
10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué aux solidarités,
à la santé, aux séniors et au lien
entre les générations.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de 14h à
18h sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNIAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire,
périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal
se réunira **jeudi**
3 février à 20h
Salle des Fêtes de
l'Hôtel de Ville.
Retransmission sur
la page Facebook de
la Ville.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 9 JANVIER

Pharmacie des Laitières
3, rue des Laitières
à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 42

DIMANCHE 16 JANVIER

Pharmacie du marché
11, avenue du
Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 34 55

DIMANCHE 23 JANVIER

Pharmacie Saint-Mandé Joffre
8, avenue Joffre
Tél. 01 43 28 25 29

DIMANCHE 30 JANVIER

Pharmacie de la Mairie
57, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 06 29

COMMÉMORATION

La cérémonie rendant hommage aux
victimes et otages de l'attaque de
l'Hyper Cacher et aux différents attentats
survenus sur le sol français aura lieu :
Samedi 8 janvier à 18h30
Jardin des oliviers
184, avenue Gallieni

MODES DE GARDE

Réunion d'information

Une réunion d'information sur les modes
de garde individuelle, chez une assistante
maternelle indépendante ou en garde à
domicile est organisée par les Ribambins :
Mardi 18 janvier à 18h
19, avenue Joffre

Des assistantes maternelles, des gardes
à domicile et les professionnelles
des Ribambins seront présentes pour
échanger avec les parents.

Inscription obligatoire au
01 49 57 92 52 ou par mail : ram@mairie-
saint-mande.fr

CALENDRIER DES POMPIERS

La campagne de vente des calendriers
aura lieu du 14 au 16 janvier. Les
pompiers seront en tenue et pourront
présenter une carte professionnelle sur
demande. La photo de couverture de cette
édition 2022 est la suivante :



RECENSEMENT

CAMPAGNE 2022 : DU 20 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Six agents de la Ville de Saint-Mandé, munis de leur carte officielle avec photo, passeront dans chaque foyer et remettront la notice pour effectuer le recensement en ligne. Ensuite, il suffira à chacun d'aller sur le site Le-recensement-et-moi.fr, accessible via le site www.saintmande.fr / **espace citoyen**, pour remplir le questionnaire.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais avant tout c'est un devoir civique, utile à tous.

Les agents recenseurs 2022 sont :



Sandrine DUPUIS



Mike ENTEN



Sophie RIMOLI



Jean-Claude BONNARD



Alcainde CISSE



Maïmouna CISSE

SAPINS DE NOËL

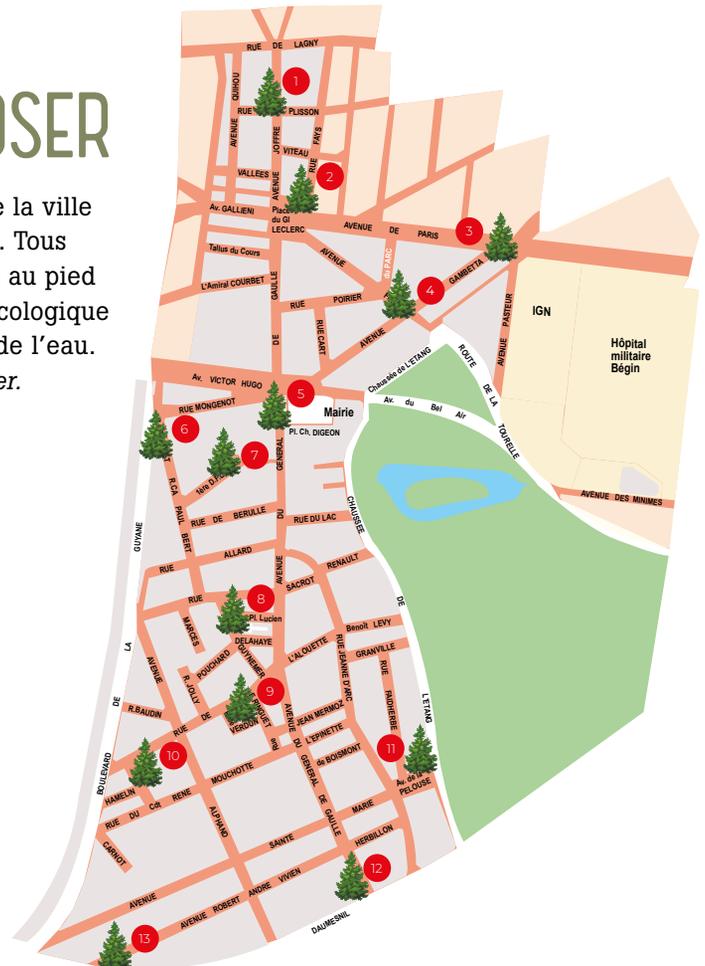
13 ENCLOS POUR LES DÉPOSER

Treize points de collecte ont été installés aux quatre coins de la ville afin que les sapins de Noël puissent être déposés et recyclés. Tous les sapins rapportés seront broyés et utilisés comme paillage au pied des massifs de fleurs, ce qui permettra de réduire de façon écologique l'apparition de mauvaises herbes et de limiter l'évaporation de l'eau. *Ci-contre, l'emplacement des enclos installés jusqu'au 31 janvier.*

LES LIEUX OÙ DÉPOSER VOTRE SAPIN

1. Rue Plisson angle avenue Joffre
2. Place Leclerc nord
3. Jardins Alexandra David-Néel - avenue de Paris
4. Avenue Foch - angle avenue Gambetta
5. Face au 40 avenue du Général de Gaulle
6. Square Paul Bert
7. 1^{ère} Division Française Libre
8. Place Lucien delahaye derrière l'église
9. Place de la Libération
10. 1 rue Durget
11. Avenue de la Pelouse
12. Avenue du Général de Gaulle - angle Daumesnil
13. Avenue Robert André Vivien - angle daumesnil

Les arbres doivent être déposés sans sac, décoration ni neige artificielle.

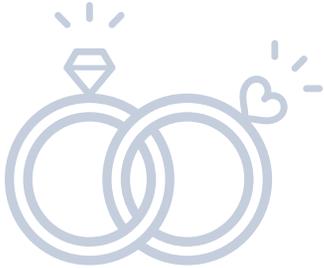


AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Anastacia Marie CAVALCANTI BOIRIE (29/08) • Ezayah GARZON ABREU DA SILVA (30/10) • Ava CHEKROUN (01/11) • Lamiss BELGHITI (24/11).



Ils se sont unis



6 NOVEMBRE
Slah FARES et Mariem EL ORF unis par Olivier DAMAS



6 NOVEMBRE
Antonin RAICHI et Coline ALLAMANO unis par Olivier DAMAS



15 NOVEMBRE
Julien BENHACOUN et Liz SAADOUN unis par Jacques GUIONET



18 NOVEMBRE
Elie SONEGO et Kelly MOYAL unis par Alain ASSOULINE et une élue du 17^e arrondissement de Paris

CIMETIÈRES

Horaires d'ouverture

Jusqu'au 28 février prochain, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 17h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)

ERRATUM

Le mois dernier, une erreur s'est glissée dans le prénom de notre doyenne saint-mandéenne qui fêtait ses 106 ans. Correction faite, nous renouvelons nos félicitations à Madame Régine Bengioar qui a soufflé le 11 novembre dernier, ses 106 bougies.



PARTAGEZ VOTRE HISTOIRE, VOTRE PASSION !

Vous êtes sportif ? Chef d'entreprise ? Artiste ? Vous avez une spécialité, une passion ? Un hobby ? Des souvenirs à raconter...

Tous les saint-mandéens sont les bienvenus dans notre rubrique "portrait" et toute histoire ordinaire est extraordinaire car elle est unique : c'est la vôtre !

Appelez le service communication de la ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Journées d'estimations gratuites

par Énora ALIX, Commissaire-Preneur

Les mercredis à Saint Mandé

19 et 26 janvier

9 et 16 février

16 et 30 mars

13 et 20 avril

11 et 25 mai

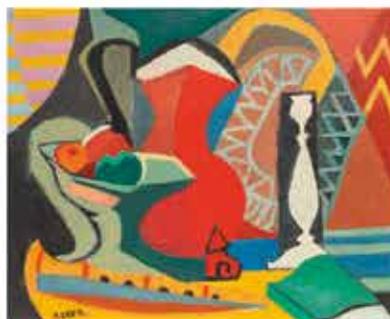
8 et 22 juin



CHINE, XIX^e siècle
Adjugé 117 000 €



VAN CLEEF & ARPELS
Adjugé 5 600 €



André LHOÏTE (1885- 1962)
Adjugé 24 700 €



GALLE - Nancy
Adjugé 7 150 €



JAEGER-LECOULTRE
Adjugé 1 720 €

Maître Énora ALIX est Commissaire-preneur généraliste. Elle est présente à **Saint Mandé** pour estimer **gratuitement et sur rendez-vous tous les objets d'art** qui lui sont présentés :

Bijoux, pièces, montres, argenterie, dessins, tableaux, mobilier, art d'Asie, art Déco, art Nouveau, sculptures, livres, timbres-poste, vins, jouets....

Pourquoi vendre aux enchères ?

L'estimation que le commissaire-preneur vous indique correspond à celle du marché : vous êtes assurés de ne pas vendre en dessous, grâce à un prix de réserve, avec la possibilité de vendre au dessus du prix du marché

car la vente aux enchères crée une compétition entre différents acheteurs.

C'est le meilleur moyen pour vendre le plus cher possible un objet d'art.

Avez-vous un trésor dans votre grenier ?

Qui connaît la valeur de sa collection de timbres ? D'une broche ancienne ? D'un petit vase chinois ? La côte d'un tableau ancien ou moderne ?

Nous connaissons rarement la valeur de nos objets.

Il est facile dans ce domaine de se tromper, mais en rencontrant Maître Alix, il est facile aussi de se renseigner.

Uniquement sur rendez-vous

A la petite Charpente
16 rue Plisson à Saint Mandé



Renseignements & Rendez-vous

Maître Énora Alix
06 58 37 94 70
ealix@millon.com



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

JULIEN WEIL
MAIRE DE SAINT-MANDÉ

ET LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VŒUX
POUR 2022

En raison de la crise sanitaire,
la traditionnelle cérémonie des vœux
ne pourra pas se tenir comme annoncé
le 15 janvier prochain.

La vidéo des vœux aux Saint-Mandéens
sera disponible sur le site de la Ville
www.saintmande.fr